

institut
de **travail social**
de la région auvergne



FORMATION

Directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES)

Métier & formation

Conception : Service communication

www.itsra.net

LE MÉTIER

**Directeur d'établissement
ou de service d'intervention
sociale**

Présentation du métier & lieux d'exercice

Présentation

Le rôle des directeurs dans ce contexte en pleine évolution : assurer des réponses de qualité, faciliter l'expression des personnes concernées et la satisfaction de leurs besoins, faciliter l'accès à leurs droits et l'exercice effectif de leur citoyenneté.

Le directeur assure :

- ❖ La participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques territoriales d'action sanitaire et sociale et à leur évaluation,
- ❖ La définition et la conduite d'un projet d'établissement ou de service à visée stratégique et opératoire,
- ❖ La communication interne et externe ;
- ❖ Le management et la gestion des ressources humaines,
- ❖ La gestion économique, financière et logistique.

Lieux d'exercice

Il exerce dans :

- ❖ Tous les domaines du secteur social et médico-social,

Les champs d'intervention :

- ❖ Développement social et économique local.

Qualités et compétences requises





LA FORMATION CAFDES

Présentation de la formation CAFDES

Formation théorique

700h de cours réparties domaines de formation (DF) :



Formation pratique

510h, allègement possible.

Conditions d'admission et accès

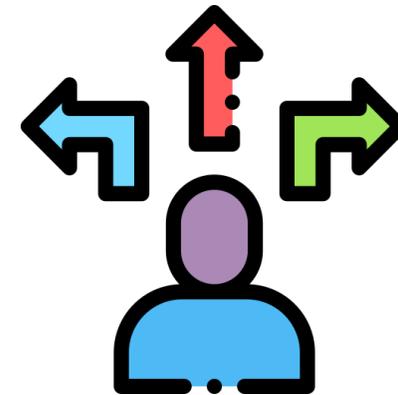
Conditions

Remplir au moins une des conditions suivantes :

- ❖ Soit d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau II,
- ❖ Soit d'un diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à trois ans d'études supérieures,
- ❖ Soit d'un diplôme mentionné au code de l'action sociale et des familles ou au code de la santé publique homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III et justifier d'une expérience professionnelle d'un an dans une fonction d'encadrement ou de 3 ans dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale,
- ❖ Ou Être en fonction de directeur d'établissement ou de service dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale. Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger fournissent une attestation portant sur le niveau du diplôme dans le pays où il a été délivré.

Accès

- ❖ En cours d'emploi (formation continue),
- ❖ Demandeurs d'emploi.



Conditions d'admission et voies d'accès

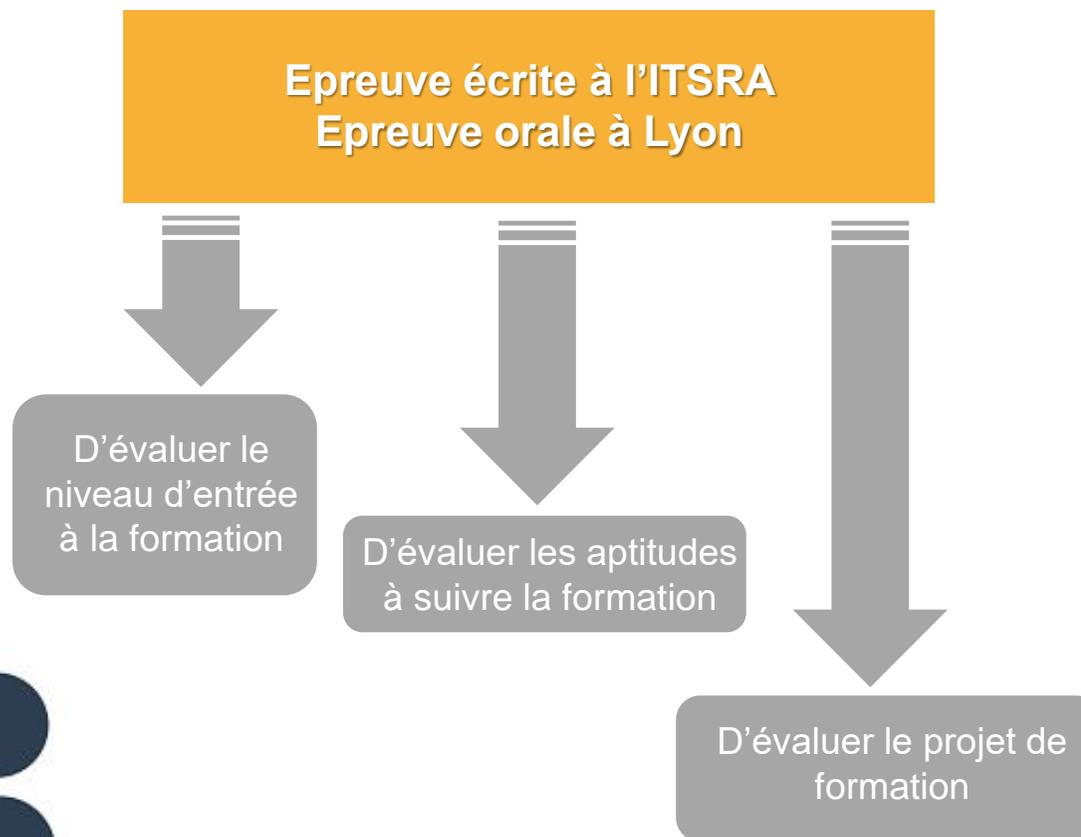
Comment s'inscrire à la formation ?

Cours d'emploi
Demandeurs d'emploi



Dossier papier
www.itsra.net

Epreuves d'admission



Tarifs

Tarif de l'inscription à l'épreuve d'admission orale

- ❖ 50 € en règlement des frais de dossier (non remboursables),
- ❖ 170 € pour l'épreuve orale,
- ❖ OU 330 € (pour l'écrit + oral) en règlement des frais d'inscription à la sélection.

Tarif à la formation

16800 € ou 17300 € avec une certification Qualité en optionnel.

Financements possibles :

- ❖ Pôle Emploi,
- ❖ Employeur,
- ❖ OPCO,
- ❖ ...

CONTACTS

Contacts

Contact pédagogique



**Joseph
DIOP**

04 73 17 04 21
joseph.diop@itsra.net

Contact pédagogique



**Christelle
GUDIN**

04 73 17 01 12
christelleg.gudin@itsra.net

institut
de **travail social**
de la région auvergne

